

Le Combat Syndicaliste

CNT-AIT

Pages confédérales

**Bimestriel de la Confédération Nationale du Travail
Section de l'Association Internationale des Travailleurs**

ILS ATTAQUENT...

DOSSIER

*Les limites
des expériences
autogestionnaires:*

- risques
de dérives
- entreprises
récupérées
- Mondragon:
un monstre?
(p. 5-10)

COMMEMORATION

*Colloque et expo
autour du congrès
anarchiste
d'Amsterdam
à Bordeaux et Pau
(p. 3-4)*

CAMPAGNE

*Contre
la biométrie
(p. 11)*

HUMEUR

*Fluidifier...
(p. 12)*

ON S'ORGANISE





CNT - AIT

Association Internationale des Travailleurs

AIT, ASI-MUR CLS
Postanski pretinac 6
11077 Beograd, Serbie.

Confédération Nationale du Travail

Pour tout contact
sur le plan national,
s'adresser à :
CNT-AIT
(bureau confédéral),
7, rue Saint-Rémésy
31000 Toulouse.

Adresse du site Web
de la confédération :
<http://www.cnt-ait-fr.org>
Vous y trouverez
les liens confédéraux
et internationaux
de notre organisation.

CPPAP 1856 D 73
Directeur : Michel Maza
Imprimerie spéciale
CNT-AIT.

Réalisation
des pages confédérales :
CNT-AIT,
18, rue Jean-Baptiste
Carreau, 64000 Pau.

Abonnements :
1 an (6 n^{os}) : 7,5 euros
Soutien: 15 euros
Chèques à l'ordre
de la CNT-AIT.
Voir pages régionales

Edito

L'affaire Gautier-Sauvagnac n'aura été qu'un soufflé qui retombe. L'intéressé a démissionné, les syndicats n'ont pas réagi, les journalistes ont d'autres chats à fouetter. Cette mise en scène du « non événement », qui associe tous les acteurs du pouvoir – patrons, gouvernement, syndicats institutionnels, média – devrait pourtant nous interpeller.

Inutile d'épiloguer sur le dossier lui-même, posons-nous plutôt une question simple : pourquoi ni le MEDEF, ni le pouvoir politique, ni les syndicats n'utilisent cette affaire pour se porter des coups ? Les syndicats institutionnels ne sont pas clairs, les patrons et politiciens non plus.

Et que va-t-il sortir de cette affaire ? À première vue, ce sera un accord sur le financement des syndicats. La CGT a saisi l'occasion pour demander « *la convocation dans les meilleurs délais d'une première séance de négociation conformément à l'engagement du 19 juin 2007, sur le dossier de la représentativité syndicale [qui] détermine grandement le problème de financement des organisations* ». Financer les syndicats, c'est aussi une promesse du candidat Sarkozy qui a réaffirmé sa volonté d'en discuter, le 18 septembre dernier. Le MEDEF est d'accord.

Bien étrange ritournelle qui associe tous les pouvoirs dans un accord idyllique : les patrons et le gouvernement de droite s'entendent avec des dirigeants syndicaux – qui ferment les yeux sur les « problèmes internes » du MEDEF – pour trouver un accord de financement de leurs organisations [soi-disant] indépendantes et fer

de lance de la contestation. Pour que les pouvoirs politique et économique lâchent de l'argent dans le syndicalisme, c'est qu'il s'agit d'un enjeu. Pourquoi acheter le syndicalisme si celui-ci ne possède pas un potentiel de transformation sociale non exploité ? Pour le système, il faut des syndicats sages pour éviter que d'autres n'apparaissent beaucoup plus dangereux pour lui.

Aujourd'hui, les travailleurs ne croient plus en un changement venu des élections. La gauche et l'extrême gauche sont actuellement incapables d'organiser et de canaliser les mécontents. Qui le fait ? Qui prend l'initiative de la « contestation sociale » ? Les syndicats institutionnels prétendent le faire. Mais face aux attaques actuelles, peut-on réellement parler de contestation, quand les initiatives proposées ont été une journée de grève le 18 octobre et une autre prévue pour le 20 novembre ? Beaucoup espèrent que ces syndicats proposent des actions. Lorsqu'un mouvement explose, comme en 2003, leurs mots d'ordre restent malheureusement un lien fédérateur pour des actions nationales. Ainsi, ils peuvent enterrer le mouvement au moment opportun. Le verrou syndical est essentiel à la stabilité sociale. S'il disparaît, des mouvements sociaux non contrôlés pourraient ouvrir la voie à de véritables pratiques syndicales, indépendantes du pouvoir, des patrons et des partis politiques.

La morosité actuelle tient en une phrase « *face à tout ce que le gouvernement fait, personne ne réagit* ». Combien de fois l'avons-nous entendue ? Mais si tous ceux qui la prononcent décidaient d'agir plutôt que d'attendre, le pouvoir aurait du souci à se faire.

Commémoration du Congrès anarchiste d'Amsterdam (1907-2007) à Pau et Bordeaux

Afin de commémorer le centenaire du premier Congrès anarchiste international, la CNT-AIT de Pau et la Coordination Libertaire Étudiante ont organisé un colloque les 25 et 26 octobre derniers dans les locaux de l'Université de Pau. Les jours précédents déjà, une exposition informative sur des principaux participants au Congrès d'Amsterdam, les idées de certains théoriciens de l'anarchisme, ainsi que des événements déterminants pour l'histoire du mouvement libertaire (Commune de Paris...) décorait les couloirs de la Faculté de Lettres et de Sciences humaines.

Durant ces deux jours, les participants ont pu assister à plusieurs conférences-débats ainsi qu'à la projection du film *Malatesta* de Lilienthal, présenté à Cannes en 1969 et pour la première fois en version sous-titrée française.

Le samedi 27 octobre, une manifestation semblable (conférences, exposition et film) était organisée par la CNT-AIT de Bordeaux à l'Athénée libertaire.

Ces deux événements ont bénéficié de la collaboration des Éditions du Temps perdu qui, pour l'occasion, ont publié quatre ouvrages qui reprennent séparément et ensemble les contributions des trois chercheurs qui ont fait connaître leurs travaux dans le cadre de ces rencontres.*

Ariane Miéville a restitué le Congrès d'Amsterdam dans son contexte historique, en expliquant l'itinéraire et les motivations des principaux organisateurs. Elle a tout particulièrement traité du débat sur la question syndicale, montrant comment l'anarcho-syndicalisme, qui constituait la pra-

tique majoritaire des travailleurs présents en 1907 à Amsterdam, ne parvint pas véritablement à se faire entendre dans le cadre du débat entre Pierre Monatte de la CGT et l'anarchiste italien Errico Malatesta. Ces deux personnalités avaient alors traité de la nature supposée du fait syndical. Jugés révolutionnaires par le premier, les syndicats étaient considérés comme réformistes, voire conservateurs par le second, qui exhortait pourtant les anarchistes à y participer !

Revenant sur ce débat, Gaetano Manfredonia a expliqué qu'on ne pouvait se limiter à étudier l'anarchisme comme une doctrine. Il a insisté sur la nécessité qu'il y a à s'interroger sur le sens que les militants accordent à leurs pratiques. Ceci faisant, on découvre que les anarchistes « n'ont jamais eu une conception unique du changement social ». Malatesta et Monatte représenteraient de manière idéale typique deux des trois conceptions qu'il propose de distinguer : (insurrectionnelle, syndicaliste et éducationniste-réalisatrice).

Quant à Hélène Finet, elle a exposé les débats qui traversaient, à l'époque, la Fédération Ouvrière Régionale Argentine. Retraçant l'histoire de cette organisation des origines jusqu'au début des années 1920, elle a montré comment les travailleurs majoritairement anarchistes de la FORA essayèrent de résister aux multiples tentatives de conquête des « syndicalistes révolutionnaires » ou « syndicalistes purs », faites au nom de l'unité et de l'apolitisme supposé du mouvement ouvrier. Refusant y compris l'étiquette anarcho-syndicaliste, les militants de la FORA ne renoncè-



rent jamais à revendiquer leur identité libertaire et à exhorter les travailleurs à assumer la confrontation des idées.

Syndicat intercorporatif de Pau

Pour se procurer les actes du colloque, on peut directement s'adresser aux Éditions du Temps perdu en écrivant à l'adresse suivante : Éditions du Temps perdu c/o ICN, Z.I. des Saligues, 64300 Orthez. Chèque à l'ordre des Éditions du Temps perdu, ajouter 10 % de frais de port.

* *Congrès anarchiste d'Amsterdam (1907), le syndicalisme en débat*, Ariane Miéville, Éd. du Temps perdu, Orthez, 2007, 145 pages, 9 euros.

Congrès anarchiste d'Amsterdam (1907), le débat Monatte/Malatesta revisité, Gaetano Manfredonia, Éd. du Temps perdu, Orthez, 2007, 25 pages, 3 euros.

Congrès anarchiste d'Amsterdam (1907), le débat « Anarchie ou syndicalisme » à la lumière argentine, Hélène Finet, Éd. du Temps Perdu, Orthez, 2007, 65 pages, 6 euros.

Et le livre comprenant les trois interventions ainsi que les biographies de Cornelissen, Fabbri, Malatesta, Monatte, Rucker et Schapiro :

Congrès anarchiste d'Amsterdam (1907), 1907-2007, un siècle d'anarcho-syndicalisme, Hélène Finet, Gaetano Manfredonia, Ariane Miéville, Éd. du Temps perdu, Orthez, 2007, 247 pages, 18 euros.

Une présentation de chaque ouvrage est consultable sur le site de la CNT-AIT d'Aquitaine :

www.cntaitaquitaine.lautre.net



26 août - 31 août 1907

Le Congrès international anarchiste d'Amsterdam



Le congrès qui se déroule à Amsterdam du 26 au 31 août 1907, peut être considéré comme le premier congrès anarchiste international.

À l'époque, les anarchistes sont en minorité dans le courant socialiste international. La majorité des socialistes, se réclamant de Marx, connaissent une évolution social-démocrate au sein de la seconde Internationale. Dans la dernière décennie du XIX^e siècle, la tendance social-démocrate est suffisamment forte pour exclure la minorité anti-autoritaire et révolutionnaire de la deuxième Internationale.

C'est lors des congrès de Zurich (1893) et de Londres (1896) que se mène la bataille qui entraîne l'exclusion assumée des minoritaires. À l'occasion de ces rendez-vous, les militants anti-autoritaires mènent des conférences parallèles où ils commencent à s'organiser. Mais ce n'est que 11 ans plus tard, après l'échec du congrès interdit de Paris en 1900, que les révolutionnaires se retrouvent, à Amsterdam, pour ce congrès qui est le premier à se déclarer "congrès international anarchiste".

À l'initiative de militants belges et hollandais, le congrès réunit des délégués allemands, anglais, tchèques, italiens, autrichiens, américains, suisses, russes, français tandis que des représentants sud-américains et espagnols sont excusés. Parmi les participants, on compte des personnalités importantes du mouvement anarchiste international comme Malatesta, Rocker, Fabbri, Schapiro, Pierre Ramus, Cornelissen, Goldmann, Monatte et Broutchoux ou encore Dunois. Plusieurs débats marquent l'histoire de la pensée anarchiste.

Le premier concerne le thème de l'organisation. Alors que les tendances anti-organisatrices sont encore vives, le congrès parvient à faire admettre la validation d'un bureau de l'Internationale anarchiste. Cette première tentative d'organisation internationale anarchiste n'a pas connu le succès espéré. Un nouveau congrès aurait dû se tenir en 1909 mais il est repoussé constamment, pour être finalement fixé du 28 août au 5 septembre 1914.

Le second débat du congrès d'Amsterdam concerne les relations entre anarchisme et syndicalisme et est marqué par l'affrontement Malatesta/Monatte. Monatte défend l'idée que le syndicalisme se suffit à lui-même, qu'il est, par essence, révolutionnaire et doit rester neutre sur le plan politique. Le syndicalisme révolutionnaire est considéré comme la continuité du socialisme et de l'anarchisme qui l'ont précédé. Malatesta conteste l'idée que le syndicalisme soit révolutionnaire. Pour lui, c'est un organisme réformiste par essence, nécessaire pour les ouvriers mais pas suffisant. Les anarchistes doivent militer en son sein et diffuser leurs idées.

D'autres interventions ne posent pas le problème en ces termes. Pour Cornelissen, il est difficile de constater, au niveau international, un syndicalisme neutre, et il avance l'idée qu'il faut parler de syndicalismes, au pluriel. De cette réflexion va naître la pensée anarcho-syndicaliste. Quelques années plus tard, théorisée, elle se traduit par la refondation de l'AIT (1922), en réaction à la création de l'internationale des syndicats rouges.



CLE-UPPA CNT-AIT PAU

1907-2007

CONGRES ANARCHISTE D'AMSTERDAM

100 ANS D'ANARCHO-SYNDICALISME



DOSSIER : L'AUTOGESTION

Ce dossier réalisé par les copains de Châteauroux propose un panorama de diverses expériences d'entreprises autogérées et des enjeux qui y sont attachés. Les articles suivants explorent les limites d'expériences qui se construisent dans un environnement hostile, le capitalisme, formidable machine à intégrer les plus rebelles mais aussi les réussites liées à la réappropriation de leur outil de travail par les travailleurs eux-mêmes. Ce dossier ne se veut pas un bilan, mais une mise en perspective d'une histoire déjà riche de succès et de renoncements.

Les limites des expériences autogestionnaires

1. Tower Colliery : l'écueil de l'autogestion capitaliste

En 1992, John Major poursuit la politique de fermeture des mines britanniques initiée par Thatcher : le site gallois de Tower Colliery fait partie de la charrette. Les mineurs protestent, puis en 1994, 174 d'en-

racontée par Jean-Michel Carré ¹, est un exemple révélateur des limites d'une expérience autogestionnaire enkystée dans une société capitaliste.

À la tête de l'entreprise autogérée

fait, un mineur doit être syndiqué au NUM pour être accepté. Le secrétaire du syndicat est aussi élu par les mineurs et continue à travailler. Il existe une véritable osmose entre les directeurs et le syndicat qui encadrent le fonctionnement de la mine (tous les directeurs, à l'exception de l'expert-comptable, sont syndiqués). Mais, c'est l'assemblée générale des actionnaires, réunie 4 fois par an, qui est souveraine : elle peut s'opposer aux propositions de l'exécutif ou du syndicat (un projet de création d'un musée fut rejeté) et chacun doit rendre des comptes. La base exerce un contrôle reconnu sur ses représentants, directeurs ² ou syndicalistes ³. En conséquence, le pouvoir des cadres est également limité à un rôle d'organisateur à l'écoute des autres travailleurs ⁴. La concertation est la clé de voûte du système : les mineurs peuvent exprimer leurs remarques auprès d'un directeur ou d'un représentant syndical et inversement ceux-ci s'informent auprès des travailleurs ⁵.

(suite page 6)



tre eux décident de racheter la mine avec leur prime de licenciement de 8.000 livres. Le 2 janvier 1995, le site est désormais exploité par une SARL de 240 mineurs-actionnaires. Chacun apportant la même somme. Entreprise récupérée et autogérée, Tower Colliery, dont l'aventure est

se trouve un conseil de 6 directeurs élus parmi les travailleurs. Chaque année, 2 directeurs sont remplacés, mais les sortants peuvent être réélus. Directeurs et membres du conseil d'administration viennent de la mine. Le poids du syndicat des mineurs est également énorme : de

(suite de la page 5)

Cependant, l'autogestion reste inachevée à Tower Colliery car certains aspects capitalistes n'ont pas disparu.

Il n'y a pas de structure horizontale et une hiérarchie perdure. L'autorité des chefs est admise, tout comme une certaine supériorité ⁶. En outre, des inégalités salariales sont instaurées (cadres, mineurs, travailleurs en surface, femmes à la cantine...), ce qui occasionne quelques frictions ⁷.

Le désir de produire plus pour accroître les profits et s'enrichir est très présent au sein des mineurs. Une légère cupidité qui conduit à un projet d'exploitation d'un autre site en collaboration avec une entreprise capitaliste, Celtic Energy. Les mineurs se justifient en expliquant que les profits réalisés servent à redynamiser une vallée économiquement sinistrée ⁸. Certains mineurs déplorent le développement d'un certain arrivisme chez leurs collègues ⁹ ou des inégalités en fonction du nombre d'actions possédées ¹⁰.

Ce productivisme est d'autant plus problématique que les travailleurs retirent leurs richesses d'une énergie particulièrement polluante et dont les quantités sont limitées.

Des mineurs espèrent que les mentalités évolueront grâce notamment à l'éducation et rêvent d'un monde qui ne serait pas dirigé par le profit. Un autre rappelle que « *Si nous voulons quelque chose, nous devons lutter pour l'obtenir* » et que les travailleurs ne doivent pas compter sur un gouvernement de gauche ¹¹. Mais dans l'ensemble, les mineurs se contentent d'amasser les profits de leur mine d'or et ne s'impliquent guère dans le fonctionnement autogéré.

Cette expérience démontre que des travailleurs peuvent parfaitement gérer leur entreprise, mais que l'autogestion ne peut se réaliser pleinement qu'en dehors du carcan capitaliste qui pervertit les mentalités (cupidité, intériorisation de la hiérarchie et des inégalités...).

1 - *Charbons ardents*, Le Serpent à plumes (livre), *Le Grain de Sabre* (film), 1999.

2 - « *si les directeurs s'étaient de ne plus nous écouter, ils risqueraient de perdre leur siège aussi vite qu'ils l'ont eu !* », p. 79.

3 - « *Eh Will, c'est nous qui t'avons mis là ! N'oublie pas, sinon on t'enlève de ta place !* », p. 78.

4 - « *ils ne peuvent plus abuser de leur autorité, parce que sinon, on n'hésite pas à leur foutre un bon coup de pied au cul !* », p. 79.

5 - p. 81.

6 - « *on leur donne du Monsieur* », « *ils nous dirigent, ils nous donnent des ordres, ils peuvent même nous renvoyer* », p. 87. « *Il faut garder une structure avec des dirigeants* », « *si vous laissez trop de familiarité entre les dirigeants et les hommes, c'est la discipline qui en prend un coup* », p. 88. « *on ne peut pas sans cesse consulter l'ensemble des actionnaires* », p. 93.

7 - p. 103 à 107, 140-141.

8 - p. 55, 99-100.

9 - p. 114, 147-148 : « *Beaucoup se contentent d'être actionnaires.* », « *ils n'ont plus qu'un mot à la bouche : argent* », p. 184-185. 190 : « *on s'est aperçus que 5 millions de F étaient partis en rémunération d'heures supplémentaires sans vérifiable raison* ».

10 - p. 113.

11 - p. 206.

2. Pièges à éviter pour que l'autogestion ne fonce pas dans un mur

L'autogestion anarchiste doit permettre l'émancipation des travailleurs, c'est-à-dire leur libération à l'égard de contraintes et pressions sociales qui constituent des formes d'aliénation : soumission à l'autorité de dirigeants, nécessité de vendre sa force de travail pour subvenir à ses besoins, tyrannie du consumérisme, dégradation de notre cadre de vie à cause du productivisme et de la course folle à la croissance... Ces agressions ne se limitent pas au monde du travail, mais sont le produit et le fondement d'un système social découlant d'un mode de production capitaliste. Par conséquent, une entreprise autogérée ne peut représenter qu'une émancipation partielle car elle ne suffit pas à briser toutes les pressions, notamment celles qui relèvent de l'organisation politique.

Ces expériences se limitent à une gestion d'entreprise par les salariés au sein d'une économie capitaliste. Ces sociétés, même si elles représentent un mode d'organisation novateur, sont obligées de se plier aux règles du marché et de la concurrence. En conséquence, les entreprises autogérées risquent de reproduire les mêmes travers et de sombrer dans l'« auto-exploitation ». Beaucoup de ces expériences sont même menées dans un contexte de crise qui oblige les travailleurs à consentir à de lourds sacrifices, notamment en temps consacré à la production (Lip, Marketube...). Les salariés expliquent alors que ces efforts supplémentaires sont plus faciles à accepter quand on sait que l'on travaille pour soi et que le fonctionnement de l'entreprise est un projet

collectif dans lequel on s'inscrit. Les travailleurs restent alors enchaînés à la nécessité de la productivité et de la rentabilité. Dans ces conditions, peut-on considérer qu'il y ait libération des salariés quant à l'aliénation que représente leur emploi ?

Ces impératifs financiers peuvent également pousser le groupe à licencier du personnel ou à accepter une dégradation des conditions de travail. On risque aussi de négliger les principes de sécurité ou de respect de l'environnement pour rester compétitif face à la concurrence. Enfin, le souci d'efficacité peut inciter à accepter que certains « spécialistes » jugés plus compétents accaparent le pouvoir de décision et la gestion de l'entreprise. Le maintien d'une hiérarchie est aussi assez fréquent. Par ailleurs, bon

nombre d'expériences autogestionnaires ont sombré ou capoté faute de rentabilité.

elles tournent le dos à l'essence de l'entreprise capitaliste (le productivisme) autant qu'à son fonctionne-

(*Ambiance bois* ou *La Péniche*). On débouche parfois sur l'acceptation d'une limitation de ses revenus qui



traduit un affranchissement du consumérisme. L'épanouissement individuel prend l'ascendant sur l'enrichissement matériel.

- le souci de respecter l'environnement et de produire « utile », non pas pour le simple plaisir d'accumuler des profits. C'est un principe clairement affirmé dans le projet d'*Ambiance bois*, repris aussi par les *Marketube* qui ont l'intention de fabriquer des tubes en plastique biodégradable, à base de maïs, d'épluchures de pommes de terre et de petits pois.

Dans une perspective révolutionnaire libertaire, on ne peut se contenter d'une entreprise sans patron. Il faut également que celle-ci soit centrée sur le bien-être des populations et des travailleurs, non pas sur la recherche insatiable de profits. Certaines de ces expériences sortent ainsi du lot car

ment (la hiérarchie patronale). On voit alors apparaître des caractéristiques qui représentent une profonde remise en cause du modèle capitaliste et un réel affranchissement des travailleurs :

- la réduction volontaire du temps de travail et le choix du travail partiel

- la mise en œuvre d'une gestion véritablement démocratique. C'est-à-dire sans hiérarchie, ni privilèges. Tout le monde ayant le même poids, à défaut d'avoir la même fonction. La rotation des tâches, quand elle est consentie, favorise l'égalité et l'épanouissement dans le travail.

Quelques exemples d'entreprises récupérées en France

Marketube

Hiver 1974, l'usine Isotube de Marquette (fabrication de tubes plastiques), près de Lille, appartenant au groupe Nobel Bozel, est condamnée à la fermeture. Sur les 50 ouvriers, une quarantaine décident d'occuper l'usine pendant un an. Pour survivre, ils fabriquent des lampadaires et des peluches. En 1975, grâce à de nombreux soutiens financiers et à leur prime de licenciement, 7 ouvriers récupèrent l'établissement et fondent *Marketube*, qui deviendra ensuite une SCOP.

Aujourd'hui, l'entreprise compte 13 salariés. Elle appartient aux travailleurs qui en sont actionnaires (les nouveaux le deviennent au bout d'un an). Une assemblée générale des travailleurs se réunit chaque mois, celle des actionnaires a lieu annuellement. Un

salarié occupe le poste de PDG (sans salaire mirobolant : 1 400 euros), mais le directeur commercial se contente d'expliquer que le sien représente « moins de quatre fois le salaire de base, comme le prévoit le statut des SCOP ». Quand tout va bien, les salariés se partagent équitablement le gâteau, mais en cas de coup dur, des licenciements ont lieu (3 en 1997 à cause de difficultés financières).

En bref, un compromis bancal entre autogestion et capitalisme. En tout cas, un fonctionnement qui satisfait les travailleurs prêts à s'investir et à rester à tout prix.

« Trente ans que leur tube tient la route », *Libération*, 26 décembre 2005.
<http://www.liberation.fr/page.php?Article=347352>

(suite page 9)

Mondragon :

Quand l'autogestion flirte avec le capitalisme

Née en 1956, Mondragón Corporación Cooperativa est aujourd'hui un groupe d'environ 220 entreprises comptant plus de 80 000 salariés en 2006 ¹, mais la moitié seulement en coopérative et sociétaires du groupe. Mondragon, coopérative basque espagnole, illustre parfaitement les limites des expériences de gestion directe des entreprises dans un contexte capitaliste. Cet exemple est ambivalent : réussite spectaculaire pour une coopérative (7^e entreprise industrielle de l'Espagne) ou dérive dangereuse vers un fonctionnement capitaliste ?

Une des plus grandes coopératives du monde

Mondragón Corporación Cooperativa a vu le jour en plein franquisme dans un fief du nationalisme basque, opposé au régime de Franco. Tout commence avec la société Ulgor, créée par 5 amis : Luis Usatorre, Jesús Larrañaga, Alfonso Gorroñoigoitia, José María Ormaechea et Javier Ortubay. Mais le véritable initiateur de l'Expérience coopérative est le prêtre José María Arizmendiarieta, créateur de l'École professionnelle de Mondragón d'où sortiront les 5 fondateurs d'Ulgor.

Le statut particulier des employés embête l'État qui décide en 1958 de les exclure du système de sécurité sociale. En réponse, les salariés mettent en place un fonds de prévision sociale, aujourd'hui nommé Lagun-Aro. Dans le même esprit est créé en 1959 un organisme de

crédit destiné à soutenir les coopératives du groupe: Caja Laboral Popular. Cette super-structure où les représentants des coopératives sont majoritaires gèrent ainsi les finances de Lagun-Aro.

Progressivement le groupe s'étoffe, aux coopératives de base (Ulgor, Arrasate/Fagor) s'en ajoutent de nouvelles : Copreci, Ederlan, Lana en 1962, Eroski (fusion de 5 coopératives de consommateurs) en 1970, etc. À cette date, le groupe compte 9 000 salariés et 100 000 épargnants pour Caja Laboral.

Le groupe s'organise donc autour de 3 branches : industrie (métallurgie, fabrication de machines et d'outils, électroménager, etc.), finance (Caja Laboral Popular) et commerce (Eroski). Il possède aussi des centres de recherche (un pôle d'innovation) et une université

privée. MCC est devenue une véritable multinationale implantée dans une quinzaine de pays ² (Chili, Mexique, Argentine, Pays-Bas, Maroc, Chine...) et notamment en France.

Le groupe ne compte pas que des coopératives (elles sont environ 130), il a par exemple racheté Brandt. Néanmoins, il compte environ 32 000 salariés sociétaires (sur un total de 70 000 travailleurs en 2004), soit environ l'équivalent de toutes les SCOP françaises.

Les effectifs du groupe sont essentiellement implantés dans le Pays Basque (45 %) et l'Espagne (18 %). L'international ne compte que pour 18 % du total ¹. Selon les données du groupe, MCC représente 82 000 salariés (en 2006) et un chiffre d'affaires de près de 12 milliards d'euros (en 2005) ¹.

Unions régionales

Les UR sont l'expression de la CNT-AIT. Elles regroupent les divers syndicats d'une zone géographique. Pour tout contact dans une région, s'adresser au secrétariat de l'UR.

UR Centre : CNT-AIT, 34, Espace Pierre Mendès-France, 36000 Châteauroux ; **UR Midi-Pyrénées** : CNT-AIT, BP 158, 82001 Montauban cedex ; **UR Paris et Nord** : CNT-AIT, BP 46, 91103 Corbeil cedex ; **UR Aquitaine** : CNT-AIT, 8, place Louis Barthou, 33000 Bordeaux ; en **UR Méditerranée** : CNT-AIT, BP 51142, 34008 Montpellier cedex 1 ; **UR Normandie-Bretagne** : CNT-AIT, BP 2010, 14019, Caen cedex 6 ; en **Rhône-Alpes** : CNT-AIT / SII, BP 223, 38405, Saint-Martin-d'Hères cedex.



Un risque de dérive capitaliste

Mondragón est partiellement composée d'entreprises capitalistes (non

coopératives) qui représentent la moitié des salariés du groupe

(données 2004). Ceux-ci sont donc exclus de la gestion de leur entreprise. Dans le Pays Basque, seuls 20 % des travailleurs ne sont pas coopérateurs : une formation à la gestion permet aux employés de devenir coopérateurs au bout de 2 ou 3 ans². Cette transformation en coopérative n'est pas encore envisagée en ce qui concerne les établissements à l'étranger.

Cette stratégie d'investissement capitaliste vire au cocasse quand Mondragon délocalise en Chine ! Le groupe tente de se justifier en arguant que les restructurations se font sans casse sociale et qu'il essaie de développer les droits des travailleurs chinois dans ses établissements, promettant « *plus de participation des travailleurs et une meilleure ré-* »
(suite page 10)

(suite de la page 7)

La Montagne vivra

En 1980, l'Institut Médico-Pédagogique « la Montagne » de Cormeilles-en-Parisis (95) est fermé. Les salariés décident d'occuper l'établissement d'octobre 1980 à juillet 1981. Ils obtiennent alors le droit de poursuivre leur activité : un centre d'accueil d'urgence pour adolescents, déjà mis en place lors de l'occupation.

Le nouvel établissement, « la Montagne vivra », « *est une association loi 1901 qui fonctionne depuis 1981 en autogestion. Elle emploie aujourd'hui 33 personnes* ».

Une assemblée générale mensuelle fixe les orientations à venir et valide les décisions prises par un secrétariat exécutif (la directrice et un employé renouvelé tous les 6 mois), assisté de 2 autres travailleurs pour gérer les affaires courantes. Les principes de fonctionnement sont donc : « une personne, une voix », polyvalence et rotation des tâches (un coordinateur est désigné toutes les 7 semaines). Les bénévoles sont également associés aux décisions au même titre que les salariés.

<http://www.la-montagne-vivra.org>
http://www.autogestion.coop/article.php3?id_article=17

La Péniche

Fin 1995, 3 salariés licenciés et quelques connaissances décident de créer une entreprise autogérée « *sans pouvoir, sans hiérarchie* » et « *ayant pour objectif de travailler moins et plus agréablement* ». Ainsi est née La Péniche, SARL de 8 personnes : rédacteurs, correcteurs et maquettistes travaillant pour des publications d'économie sociale.

Chaque travailleur est actionnaire à part égale. Pas de véritable spécialisation, mais les préférences de chacun limitent la polyvalence. Un salaire horaire unique est institué pour tous. Les décisions sont prises collectivement à l'unanimité au cours d'une réunion hebdomadaire, mais un gérant-potiche est tiré au sort chaque année pour respecter les règles juridiques. Temps partiel et plafonnement des salaires sont aussi des principes choisis et acceptés par tous.

Le statut de SARL a été préféré à celui de SCOP pour échapper à certaines contraintes de la coopérative, notamment les contrôles réguliers du Mouvement coopératif sur le fonctionnement de l'entreprise.

<http://www.la-peniche.fr>
http://www.autogestion.coop/article.php3?id_article=15. Le site autogestion.coop, œuvre de La Péniche, présente quelques exemples d'entreprises autogérées et des réflexions sur le fonctionnement autogestionnaire.
<http://www.groupe-sos.org/ecosol/peniche.php>.

Quelle est la structure de base de MCC ?

¹La Coopérative individuelle constitue le niveau de base de la structure organisationnelle de MCC, avec son assemblée générale comme organe suprême d'expression et de souveraineté et son conseil recteur comme le plus haut organe de gestion et de représentation, responsable de la désignation du directeur gérant.

Huit vice-présidents, aux côtés de trois directeurs de département du centre corporatif, intègrent le conseil général, dirigé par son président. Le conseil général est l'organe responsable de l'élaboration, de la coordination et de l'application des stratégies et des objectifs corporatifs.

Par ailleurs, la commission permanente

de l'assemblée coopérative est l'organe de gouvernement chargé d'impulser et de contrôler l'exécution des politiques et des accords adoptés par l'assemblée, en procédant au suivi constant de l'évolution entrepreneuriale de MCC et de la gestion de la présidence du conseil général. La commission est intégrée par 20 membres élus, en représentation des 14 divisions de la corporation.

L'assemblée coopérative est l'organe suprême de souveraineté et de représentation de Mondragón Corporación Cooperativa, équivalent à sa grande assemblée générale. Il est intégré par 650 membres, qui représentent toutes les coopératives adhérentes et dont les décisions les concernent toutes.

(suite de la page 9)
partition des bénéfices dans l'entourage local ³ ». Faut-il se réjouir de l'amélioration de leurs conditions de travail et de la performance des coopératives ou déplorer que des entreprises autogérées acceptent de jouer le rôle d'exploiteur ? Jesus Catania, président de MCC a expliqué : « Pourquoi le fait d'être une coopérative devrait-il nous empêcher de gagner des marchés ? Nous sommes une entreprise comme les autres. La différence, chez nous, c'est que tous les salariés sont capitalistes. ³ »

Autre compromission avec le système capitaliste : les coopératives manquent parfois de capitaux et font appel à des investissements privés. Si le fonds commun géré par Caja Laboral permet de financer le développement des entreprises du groupe, certaines ont besoin de capitaux supérieurs à ce que l'on peut leur attribuer : c'est le cas d'Eroski, qui en 2002 a émis des titres de participation ². Toutefois, les investisseurs étrangers n'ont pas de pou-

voir quant à la gestion de l'entreprise.

Enfin, les assemblées générales n'hésitent pas à prendre des décisions drastiques au nom de la réussite financière : gel des salaires, préretraites, hausse de la productivité, etc. Tous ces sacrifices sont étudiés par le conseil social, composé de représentants élus, chargé de défendre les intérêts des salariés (sorte de comité d'entreprise) et de contrôler l'action du conseil recteur (sorte de conseil d'administration) ⁴.

Mondragon illustre la compétence des salariés à pratiquer une gestion directe, mais aussi les risques de perversion liés à l'inscription des entreprises autogérées dans un contexte capitaliste.

Syndicat intercorporatif de Châteauroux

Fonctionnement de MCC

Le groupe se compose de salariés actionnaires et propriétaires qui perçoivent donc des dividendes en fonction du capital qu'ils possèdent dans leur entreprise. C'est l'assemblée générale qui fixe la part qui pourra être redistribuée et celle qui sera réinvestie dans la société pour assurer sa survie et son développement. Cette assemblée fixe aussi les grandes orientations de l'entreprise et élit des représentants selon le principe « une personne, une voix ».

La direction du groupe est élue lors du congrès des représentants de toutes les coopératives ².

Les fonds mis en commun permettent un financement solidaire pouvant être utilisé pour soutenir une coopérative en difficulté ou qui aurait besoin d'investir. C'est aussi ce « trésor de guerre » qui finance la formation et la protection sociale des salariés.

¹ - <http://www.mcc.es/fra/cooperativismo/experiencia.html>. Site en français du groupe.

² - <http://joel.martine.free.fr>

³ - <http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/basque/dossier.asp?id=434538>

⁴ - Y. Lebourdonnet, « Mondragon: la réussite par l'autogestion », *Enjeux-Les Echos*, janvier 1998.

Biométrie :

Gattaca *, c'est ici et maintenant

Le fichage, la biométrie sont sortis de l'ère du fantasme et de la science-fiction pour entrer de plain-pied dans nos vies comme en témoigne la généralisation du fichier « base élèves » ou les expérimentations biométriques dans les établissements scolaires. Que ces entreprises se concentrent sur les plus jeunes est tout sauf un hasard, c'est une stratégie réfléchie mise en place par les entreprises du secteur avec la bienveillance très intéressée de l'État : ils font le pari cynique d'habituer les plus jeunes au fichage high-tech, un conditionnement discret que la CNT-AIT a décidé de combattre.

L'année dernière l'INSERM et le gouvernement ont mis en place un projet de repérage et de signalement des jeunes enfants (moins de trois ans) qui pourraient poser problème (de par leur comportement, de par leur nationalité ou le profil à risques de leurs parents), et signalement qui devait être fait par les professionnels de la petite enfance. Heureusement, ceux-ci s'y sont opposés fermement et, à ce jour, ils ne transmettent pas leurs données à leurs supérieurs hiérarchiques, ou aux organismes de statistiques.

Aujourd'hui, c'est la biométrie qui essaye de se faire oublier mais qui fait sérieusement son entrée dans les collèges et lycées de France.

C'est le cas dans les Pyrénées Orientales, à Font-Romeu, au lycée P. de Coubertin ainsi qu'au CES situé juste à côté. Dès la rentrée scolaire de septembre 2007, tous les élèves de ces deux établissements ont été obligés de donner leur empreinte de la main et de se soumettre à la biométrie pour pouvoir accéder au self-service et manger. Pratiquement, les jeunes doivent taper leur code secret sur un cadran de la borne biométrique, plaquer leur main trois fois sur celle-ci et enfin, le voyant passe au vert et la machine d'à côté leur donne un plateau ! Huxley et le meilleur des mondes ne sont pas loin, si ce n'est que cette fois-ci c'est bien réel et que cela ressemble plus à de l'élevage de bovins qu'à un self-service de lycée !

Il semble d'ailleurs que cette technologie ne soit pas si fiable que ça puisque aujourd'hui, cette même machine

est déjà en panne et qu'une dizaine d'établissements scolaires français qui utilisent les bornes biométriques pour l'accès à leur self-service, a été victime d'incendies douteux sur ce genre de bornes !

En 2006 déjà, une tentative avait été effectuée dans un lycée de la région parisienne. Un groupe d'opposants à la biométrie était intervenu avec des tracts pour expliquer leur opposition au projet et ce que cela impliquait comme risque de flicage et de comportementalisme. Au cours de leur intervention, une des bornes biométriques avait été endommagée et quelques participants avaient été emmenés au poste de police avec l'aide de certains personnels de l'établissement. Jugement et condamnations ont suivi. On devine mieux aujourd'hui pourquoi : ce procédé de fichage pourtant onéreux va certainement être généralisé et le pouvoir, qu'il soit de gauche ou de droite d'ailleurs, n'accepte pas qu'on le conteste ou que l'on remette en cause ses orientations politiques.

Outre le fait que cette technologie fiche les individus, et donc limite leur liberté d'être et d'agir, elle s'attaque cette fois à une population jeune qui ne peut que difficilement s'opposer et pour qui ce fichage n'est qu'un début : il faut que cette génération intègre le fait qu'elle doit accepter d'être contrôlée et formatée, et ce par toutes les technologies possibles et imaginables ! Lors du dernier congrès de la CNT-AIT l'ensemble des syndicats a rappelé son opposition claire et radicale à toutes ces technologies, qui,

sous prétexte de soigner, d'aider les populations soit à les protéger, soit à les éclairer « proprement », ne visent, entre les mains de gouvernants quels qu'ils soient, qu'à limiter les libertés individuelles, qu'à instaurer une société militarisée et bien encadrée.

Devant la mise en place de plus en plus marquée de ces technologies de flicage, il apparaît évident qu'il faut trouver des solutions collectives d'information, d'organisation et de lutte pour faire reculer, voire supprimer la mise en place de ces technologies qui servent une idéologie fascisante.

Pour cela, nous allons prendre contact avec les jeunes et parents d'élèves du lycée de Font-Romeu et essayer de mettre en place une riposte collective sur cet établissement.

Parallèlement à ça, notre Union locale souhaite développer une dynamique de résistance régionale ou même nationale (et plus si affinités !) par le biais d'actions (tracts, affiches, réunions, etc.) sur les lieux directement concernés.

Cette dynamique permettra aussi peut-être d'aider les luttes qui se développent contre les expulsions de jeunes mineurs scolarisés dans les établissements scolaires français.

Toute personne intéressée peut donc nous contacter à notre adresse 9, rue Duchalmeau 66000 Perpignan.

*Union locale de Perpignan,
rentrée scolaire 2007.*

* « *Bienvenue à Gattaca* », film d'anticipation dans lequel génétique et biométrie se mêlent pour le plus grand profit des tenants du pouvoir.

Suite à l'initiative de l'Union locale de Perpignan, plusieurs syndicats de la CNT se sont rencontrés à Lauzerte (31) et ont décidé de relayer une campagne nationale contre la biométrie et le fichage notamment en milieu scolaire. Affiches, tracts, sensibilisation des parents d'élèves et de la population sont au programme de cette campagne.

Mauvaise humeur

Les récents développements de « l'affaire » Gautier-Sauvagnac m'amènent à exprimer ici, hautement et clairement, mon indéfectible reconnaissance, ma gratitude éperdue, à l'ensemble des responsables syndicaux ayant accepté de se laisser acheter par les délicates petites attentions de nos généreux patrons, inquiets de la dégradation du climat affectif entre exploités et exploités, et de la terrible déperdition de tendresse qui en est issue. Daniel Dewavrin, qui n'est pas la moitié d'un con, puisqu'il est ni plus ni moins l'ex-président de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), évoquant à mots joliment couverts l'excellence du service rendu par ces fiers délégués du salariat, dit en substance que les pots-de-vin que ces derniers recevaient, permettaient de « fluidifier les relations sociales », assimilant au passage, assez éloquemment, les mouvements sociaux à autant de grumeaux dans la pâte à crêpes du MEDEF. Alors oui, vraiment, j'ose le clamer haut et fort : amis réformards, membres des commissions paritaires, régulateurs du « dialogue » social, n'ayez pas honte ! Ne vous laissez pas effaroucher par les persiflages faciles et les broncas des âmes aigries. Je vous ai compris, mes amis, mes frères, mes anges-gardiens. J'ai saisi toute la subtilité de votre stratégie, et je vous remercie, du fond de mon cœur candide ; car enfin, n'est-il pas désormais admirablement évident, votre tendre souci des intérêts du travailleur, n'est-elle pas indéniable, la douce sollicitude paternelle dont vous faites preuve à notre endroit, au fil des années, lorsque vous vous efforçâtes, en toute admirable discrétion, de nous protéger de nos propres ardeurs belliqueuses ? C'est vrai, quoi, on est là, chauds bouillants, on s'emballe, on se monte le bourrichon, comme dirait ma mère, avec d'utopiques et naïves envolées lyriques, et vas-y que j'exige qu'on respecte mes droits, et vas-y que je parle de jus-

tice sociale, comme si ça existait, comme si c'était possible... De par votre œuvre souterraine, nous le savons maintenant, vous avez constamment rappelé l'axiome suivant : certes, un autre monde serait souhaitable, mais de là à le rendre possible, faut pas pousser ! Ce serait compliqué, faudrait réfléchir, et se bouger le fondement, et renoncer à passer aux yeux du monde pour les altiers « partenaires sociaux » qui font que rien ne change... Ne contribuâtes-vous pas, donc, à nous préserver, sans nous demander notre avis, mais c'était pour notre bien, des fâcheux désagréments de la lutte sociale ? Ne faites-vous, à notre insu – ce qui vous honore – notre bonheur, en nous évitant les inforts des aventures hasardeuses, en maintenant à tout prix ce que l'on nomme usuellement la « paix » sociale, douce expression qui respire l'authentique joie du consensus mou du cul et du statu quo des injustices immuables ? Nous devrions tous vous remercier, à genoux, pour cet ineffable cadeau : la perpétuation, sereine et intacte, des déséquilibres sociaux, du monde tel qu'il est, des choses-qui-sont-comme-ça-et-pis-c'est-tout, bref, l'acceptation, placide, bovine, et résignée, de l'ancestrale crapulerie des puissants et des exploités. En acceptant, comme vous l'avez tant fait, d'abandonner à leur sort les pauvres hères qui vous faisaient confiance, de ranger vos fragiles convictions au fond de vos poches, avec le mouchoir dessus, voire même les quelques mignonnes gratifications que vous octroyaient vos généreux interlocuteurs (colifichets, verroteries, douceurs variées, retraites dorées...), vous avez contribué à cette formidable entreprise du dialogue social, et de la paix du même nom ; pour cela, ô modestes bienfaiteurs clandestins, soyez décidément remerciés. Ne vous laissez, sous aucun prétexte, détourner de votre sainte œuvre : calmer les soifs de révolte de la populace, dévoyer son ire légitime de son but naturel,



lui proposer de plus accommodants débouchés, pour finalement la couvrir d'un pudique éteignoir. Merci, encore et toujours, de vous être ainsi haussés au niveau, pourtant exigeant, de votre grande aînée dans l'art de refroidir les prétentions prolétaires au bonheur, j'ai nommé l'église catholique, autre grande prosélyte de la résignation. Vous avez manifesté, de manière parfaitement explicite, que votre seule raison d'être, à vous autres syndicats réformistes adeptes du « dialogue » avec nos ennemis, réside dans la pantomime, la parodie, l'illusion de la négociation, dans le fait de donner le change et de détourner l'attention du brave populo des saloperies en marche, comme un quelconque connard de torero avec sa muleta de minable. Vous avez su montrer, définitivement, que vous ne défendez que vos gueules, vos planques, vos structures, vos financements, et, accessoirement, les intérêts des patrons. Vous avez donc si bien contribué à écœurer le public des basses manœuvres paritaires, qu'à n'en pas douter, quiconque dans ce pays conserve un morceau de cerveau, un brin de conscience, et une once de dignité, s'empressera d'adhérer, dans un irrépressible élan révolutionnaire, au principe du seul syndicalisme qui vaille, celui de combat. De là à ce que tous ces gens-là rejoignent la CNT-AIT, il n'y a plus qu'un pas. C'est pourquoi, chers amis corrompus, chers traîtres, chers salauds, par mon entremise, la révolution vous remercie, en même temps qu'elle vous emmerde.

Bien sincèrement.

Eva F.